

Le pèlerinage

pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté

Qu'est-ce qu'un pèlerinage ?

Aux sources du pèlerinage de chrétienté.

Pourquoi Chartres est-il un lieu de pèlerinage ?

La Messe traditionnelle, cœur de notre engagement.

Pourquoi la France doit redevenir le phare de la chrétienté.

LE PÈLERINAGE



Qu'est-ce qu'un pèlerinage ?

*Un pèlerinage est une marche, c'est une marche religieuse ;
c'est la marche religieuse d'un peuple.*

Chers pèlerins de Chartres,

avant que le soleil ne monte à l'horizon et que vous ne posiez vos pas sur la route, vos aînés ont voulu que nous vous adressions quelques réflexions. Nous nous interrogeons donc : « *Qu'est-ce qu'un pèlerinage ?* » Et la tradition nous répond : « *Un pèlerinage est une marche, c'est une marche religieuse, c'est la marche religieuse d'un peuple.* »

Le pèlerinage est une marche

Pour ce qui est de se mettre en route, nous vous faisons confiance. Mais il faut qu'une marche aboutisse au terme désiré : très peu d'hommes vont jusqu'au bout de leurs idées, de leurs sentiments et de leurs projets. Et puisque vous mettez vos pas dans ceux de nos anciens, nous invoquerons le témoignage d'un homme qui avait pris l'habitude d'aller jusqu'au bout de lui-même, qui ne prenait son parti de rien. Pour Charles Péguy, la route était une règle et un rite ; écoutons-le :

*« Vous nous voyez marcher sur cette route droite,
Tout poudreux, tout crottés, la pluie entre les dents.
Sur le large éventail ouvert à tous les vents,
La route nationale est notre porte étroite. »*

Aussi l'honneur du pèlerin est-il de ne pas revenir sur ses pas :

*« D'ici vers vous, Ô Reine, il n'est plus que la route.
Celle-ci nous regarde, on en a fait bien d'autres.
Vous avez votre gloire, et nous avons les nôtres.
Nous l'avons entamée, on la mangera toute. »*

Nous souhaitons que vous marchiez sur les traces de Péguy, d'un pas souple, alerte, régulier, parce que **la vie est un combat**, et que la marche est l'image de la vie.

Le pèlerinage est une marche religieuse

« Mais priez mes enfants ! » disait la Très Sainte Vierge à Pontmain. À nous aujourd'hui, plus qu'hier, s'adresse ce reproche voilé, sous une ferme insistance, que les petits voyants purent lire jadis, inscrit dans le ciel autour de la célèbre apparition. Nous sommes malades d'une carence de prière.

Il faudrait **prier comme on respire**. Vous verrez combien marcher sur les routes permet de prier instinctivement, presque sans le savoir ; d'un cœur libre, l'esprit et le corps rythmés par la cadence d'une prière litanique, qui stimule en même temps qu'elle apaise ; dans l'unité d'un acte qui vous résume tout entier, et vous relie à Dieu plus profondément que les raisonnements.

Les grands pèlerinages – qui ne sont qu'une extension de la procession liturgique – expriment le mouvement essentiel de la créature retournant à Dieu dans l'effort de conversion laborieuse. Aujourd'hui vous marcherez en priant et en chantant, vers la Cathédrale de Marie, qui symbolise le ciel et le préfigure.

Vous avez la marche et la halte avec sa méditation ; vous avez le chant, la charité fraternelle, l'Hostie et le Chapelet. Tout cela exprime excellemment la condition du Chrétien, qui est de mériter le ciel en le regardant et en se hâtant vers lui.

Le pèlerinage est la marche religieuse d'un peuple

Charles Péguy s'était mis en route pour confier à la Sainte Vierge sa détresse de père de famille, ses enfants malades, *« Prenez-les, je n'en peux plus ! »* disait-il, et la guérison d'une blessure secrète qu'il portait cachée au fond de son âme tourmentée. Vous autres, pèlerins, vous irez vers Marie

pour confier à sa maternelle royauté l'immense infortune d'un peuple abandonné par ses chefs naturels.

Car, nous aussi, nous n'en pouvons plus ! Nous mourons asphyxiés, dans une France aux discours menteurs qui ne parle que de l'homme, et qui abaisse l'homme. Nous vous chargeons d'une mission bien précise : nous vous demandons de **représenter notre Pays pendant trois jours sur la route de Chartres** : il faut que votre départ exprime **un refus** et **un renoncement**.

Que la Jeunesse de France se lève et dise non à la turpitude, non à la médiocrité, non à ce qui souille les imaginations, non à ce qui amollit le cœur et qui fausse l'esprit. Non à la drogue, non au mensonge publicitaire, non au confort, à la vie facile, aux amours coupables, aux morales permises, aux dogmes vidés de leur transcendance.

Non aux écoles sans Dieu, non aux professeurs qui rayent le passé de la France, non aux lois iniques qui désintègrent la famille, tuent l'enfant et dévergent la mère ; qui remplacent l'adoration de Dieu par les droits de l'Homme, le devoir par le caprice, les joies austères par les plaisirs sensuels.

Et quand, fatigués par la marche, et purifiés par le sacrement, vous apercevrez au détour de la route, à ras du sol, plus haut que tous les saints, plus haut que tous les rois, « la flèche irremplaçable et qui ne peut faillir », que les vœux des pèlerins s'échappent alors comme un vol de colombes vers l'horizon, en faveur de cette terre ingrate, afin qu'elle **retrouve sa vocation surnaturelle**, son beau titre de fille aînée de l'Église, la pureté de sa Foi et la générosité de son élan missionnaire, sans lesquels nous serons toujours orphelins de sa vraie grandeur.

Arrivés au sanctuaire de Marie, veuillez, chers pèlerins, déposer à ses pieds un peu de nos larmes, un peu du sang de notre cœur, et ce goût amer mêlé à notre tendresse pour l'ancien royaume de France.

FRÈRE GÉRARD
moine bénédictin



Aux sources du pèlerinage de Chrétienté

Ses principes et sa nature

L'idée du pèlerinage est née au Mesnil-Saint-Loup à la troisième université du **Centre Henri et André Charlier**. Ces trois noms propres claquent déjà comme un drapeau qui en donne l'esprit.

Mais il faut rappeler qu'à la première université du Centre Charlier (en 1980) était déjà née l'idée de « *l'Amitié Française* » (incarnée lors d'une fameuse journée à la Mutualité) et à la seconde (1981) celle du quotidien *Présent*.

Après la fondation de *l'Amitié française* et la création de *Présent*, il s'agissait aussi pour le Centre Charlier de placer ce nouvel élan militant sous la protection de Notre Dame.

C'est donc au Mesnil-Saint-Loup que Bernard Antony, fondateur et président du Centre Charlier, nous a demandé de concevoir et d'organiser, pour les trois jours de la Pentecôte, ce pèlerinage à pied de Paris à Chartres, baptisé « *de chrétienté* », avec l'équipe du Centre.

D'emblée le **pèlerinage de chrétienté** se présentait comme un **pèlerinage de tradition** organisé par des laïcs engagés dans le temporel, à la fois dans une volonté de **résistance nationale et chrétienne** (à l'exemple de Czestochowa) et dans un **esprit missionnaire et de réconciliation**.

Le pèlerinage devait se nourrir de plusieurs inspirations : **l'héritage des Charlier et de Péguy**, bien sûr, avec **la tradition étudiante** (entretenu alors par le MJCF), mais aussi **la tradition scout** (avec l'exemple du Puy notamment en 1942), celle des pèlerinages majeurs comme Compostelle et surtout l'exemple contemporain de **Czestochowa en Pologne** d'où quelques-uns d'entre nous revenaient, émerveillés par la ferveur d'un peuple qui associe sa marche religieuse au sort de la nation...

Chrétienté et doctrine sociale

Notre pèlerinage est de chrétienté non comme un pèlerinage parmi d'autres dans une chrétienté qui, hélas, n'existe plus, mais comme un pèlerinage qui souhaite le retour, l'avènement **d'une chrétienté nouvelle** et qui agit, prie et combat en ce sens.

La chrétienté, selon la définition de Gustave Thibon, c'est un « *tissu social où la religion pénètre jusque dans les derniers replis de la vie temporelle (mœurs, usages, jeux et travaux...), une civilisation où le temporel est sans cesse irrigué par l'éternel* ». C'est une alliance du sol avec le Ciel, une alliance des nations avec la Sagesse éternelle. C'est le régime politique au sens large qui, inspiré spirituellement par l'Église, mais temporellement autonome, permet à la double et unique loi de Dieu de régner : celle du Décalogue (résumé de la loi naturelle) et celle de l'Évangile (avec sa loi d'Amour et sa charte des béatitudes).

C'est la proclamation de la royauté de Jésus-Christ sur les âmes, sur les institutions et sur les mœurs. C'est le corps charnel de l'Église...

Notre pèlerinage est en outre de chrétienté, comme « *parabole vivante* » (Dom Gérard), modèle de « **micro-chrétienté** », appliquant *pro domo* les principes de la chrétienté. Il ouvre en somme la voie, en commençant par lui...

Outre **la conversion indispensable des âmes**, la finalité propre du pèlerinage de chrétienté est donc **le bien commun temporel et surnaturel de la cité charnelle**, dans une juste distinction et (sub)ordination du temporel et du spirituel. C'est un pèlerinage de laïcs responsables du temporel, militants du temporel, chrétiens dans l'Église militante et dans leur nation. Car **la chrétienté et sa restauration passent par la nation** – Jeanne d'Arc en témoigne – et particulièrement par la France, comme l'avait désiré Péguy : « *Il faut que France et chrétienté continuent !* »

Selon l'adage classique, si ce sont les prêtres qui prêchent la croisade, ce sont les fidèles qui la font avec des chefs laïcs pour la diriger. Ainsi en va-t-il du pèlerinage de chrétienté qui rompt, à cet égard, avec la mauvaise habitude d'une certaine Action catholique où les clercs, faute d'un pouvoir temporel chrétien du laïcat, s'arrogeaient abusivement ce pouvoir, mettant indûment les laïcs sous leur tutelle.

« *Il y a un aumônier sur chaque navire mais on ne lui demande pas de fixer la ration de vivres de l'équipage, ni de faire le point* », résume à sa façon Jean Anouilh. Il en est de même dans nos chapitres et, en dehors du pèlerinage, dans nos combats de la cité.

À ce propos, notre pèlerinage s'inspire aussi beaucoup de l'œuvre de Jean Ousset, dont l'un des grands buts fut de **rétablir le pouvoir temporel chrétien du laïcat**.

Selon le modèle de la chrétienté, l'ordre chrétien se divise en deux pouvoirs : à l'échelle du pèlerinage, le temporel revient d'abord aux chefs de chapitre (sous la direction du Président) dans une juste autonomie, quasiment une souveraineté même si elle est limitée, et le spirituel revient essentiellement aux aumôniers (sous la direction de l'aumônier national) soumis à l'autorité de l'Église. C'est la « *sainte alliance* » entre le clerc et le laïc dans ce binôme chef-aumônier qu'on retrouve aussi dans le (vrai) scoutisme catholique, non sans une commutativité possible des tâches par suppléance.

Il y a, en outre, dans l'ordre temporel du pèlerinage une application *pro domo* de **la doctrine sociale de l'Église** avec le « *système des chapitres* » (analogue au système des patrouilles du scoutisme) qui applique admirablement le principe de totalité et le principe de subsidiarité.

Ce « *système des chapitres* » (par affinité régionale et sans distinction de classes, d'âges et de mouvements), illustre bien la conception organique que se fait le pèlerinage de la société et de son ordre hiérarchique (conformément à la doctrine sociale de l'Église), aux antipodes d'une conception totalitaire, mécaniciste. Le rôle-pivot du chef de chapitre (qui a charge d'âmes) est à cet égard le rôle essentiel du pèlerinage (comme celui du chef de patrouille dans le scoutisme), entre les pèlerins et l'état-major qui oriente l'ensemble.

Enfin, autre héritage de la Cité catholique : le pèlerinage de chrétienté est une **œuvre auxiliaire**, qui se refuse, depuis son origine, à être un mouvement parmi les autres. Limitant son organisation, son encadrement et son « *suivi* » à sa seule finalité de pèlerinage de chrétienté, il est en revanche au service des mouvements, des partis, des organisations militantes, de tous ceux qui, dans le respect de la diversité des initiatives, ont le souci de la complémentarité des forces. « *Au-dessus des partis* », par sa finalité temporelle et spirituelle, il propose, dans l'esprit de l'Amitié française, à tous ceux-là de venir se ressourcer, voire se réconcilier, dans une marche de chrétienté où les partis disparaissent justement et se fondent pour trois jours dans le cadre des provinces et des chapitres locaux et familiaux qui reproduisent ou plutôt représentent (sous leurs bannières avec leurs saints patrons) des corps intermédiaires naturels (fondés sur la géographie et un réseau social : villes, paroisses...), où est exclu toute dialectique artificielle.

Cellule de base du pèlerinage, le chapitre est censé reconstituer socialement, pour lui-même aussi, une micro-chrétienté (comme on dit analogiquement que la famille est une Église domestique).

D'où l'importance d'éviter précisément (dans la mesure du possible) les regroupements unitaires par âges (à l'exception du « *chapitre enfants* » pour des raisons évidentes), par mouvements, par secteurs professionnels (selon l'expérience malheureuse aussi de l'Action catholique...) pour susciter la solidarité des générations, des classes sociales, etc.

C'est la chrétienté qui vient principalement spécifier notre pèlerinage. Si la tradition et la mission sont aussi des éléments essentiels, constitutifs de son être, ils peuvent en effet se retrouver dans d'autres pèlerinages qui ne sont pas de chrétienté. On voit mal en revanche comment un pèlerinage de chrétienté aujourd'hui, dans notre monde sécularisé et désorienté, pourrait ne pas être de tradition et de mission, de résistance et de reconquête...

Tradition et Église

Né en 1982 dans une crise majeure de l'Église, le pèlerinage de chrétienté a été organisé par des **catholiques de tradition** (s'il est permis ce pléonasme) qui n'avaient pas besoin de « *mandat* » pour ce faire (et n'en demandaient pas), mais qui savaient (éclairés par des maîtres laïcs et religieux) ce qui dépendait d'eux et ce qui n'en dépendait pas.

Dans la révolution culturelle qui touchait et que subit encore l'Église depuis le milieu du XX^e siècle, ils faisaient leur ce résumé de Jean Madiran dans sa postface à la réédition de *L'Hérésie du XX^e siècle* :

« *L'Église de Jésus-Christ est une, sainte, catholique et apostolique. À chaque époque, cette apostolicité, cette catholicité, cette sainteté, cette unité animent ou désertent plus ou moins la structure de fondation divine sur laquelle repose temporellement sa continuité visible : la succession apostolique et la primauté du Siège romain. Cette succession, cette primauté ne sont pas exemptes de défaillances graves ; aujourd'hui universellement catastrophiques. Mais ce qu'elles font mal, ou ce qu'elles ne font pas, personne d'autre ne peut le faire à leur place.* »

Membres de l'Église enseignée, il dépendait néanmoins de nous, avec les moyens du bord, dans le courant de résistance où nous nous trouvions, de **sauvegarder pour nous et nos enfants les points fixes du peuple chrétien : le missel, le catéchisme, la Bible**, qui fondent précisément le temporel chrétien. Nous refusions dans les nouveautés obligatoires, les armes par destination qu'elles constituaient objectivement (par leurs décrets ambigus et leurs interdictions corollaires) contre ce qui avait fait jusque-là la nourriture spirituelle et sacramentelle des fidèles, y compris des saints.

Comme Mgr Lefebvre et avec ses prêtres parmi d'autres, nous demandions respectueusement et légitimement qu'on nous laisse la faculté de « **faire l'expérience de la tradition** ».

Et quand cela nous était refusé, nous répondions : « *Non licet* » : ce n'est pas permis ! Non point par désobéissance obtue, mais au contraire pour rappeler l'ordre, comme des (tout petits) disciples d'Antigone (ou plutôt de saint Thomas More) face au Créon ecclésial. Et nous passions outre, comme Jeanne d'Arc, en demandant, en tant que laïcs, l'assistance spirituelle des prêtres qui comprenaient notre insurrection morale mais ne pouvaient, par leur état, organiser cette insurrection.

On retrouve ici la distinction du temporel et du spirituel très bien résumée encore par Jean Madiran :

« 1) *D'une part, nous ne pouvons jamais, nous catholiques, avoir d'autres chefs religieux que le pape, les évêques et les chefs nommés par eux. Quand ceux-ci s'abstiennent (en ne faisant rien contre la désintégration du catéchisme) ou*

bien commandent un péché (en imposant un faux catéchisme et un Évangile falsifié), c'est une catastrophe pour tous, il ne s'agit pas de s'en dissimuler l'étendue : mais aucun prêtre ne peut de lui-même les remplacer en tant que chefs religieux.

2) D'autre part, au contraire, les pouvoirs temporels du laïcat chrétien demeurent ce qu'ils sont, en fait et en droit, quelles que soient les défaillances, les manœuvres ou les impostures de divers représentants de l'Église hiérarchique. Nous pouvons avoir des chefs laïcs, cela ne regarde que nous ; rien ne nous empêche, tout nous presse de créer, dans la mesure où nous en sommes capables, des autorités [des institutions] temporelles. Elles n'ont bien sûr aucun pouvoir religieux... » (Itinéraires, juillet 1969).

Ainsi, est né le pèlerinage de chrétienté, organisation temporelle, non pour prendre une décision religieuse, trancher les questions religieuses, mais pour **permettre aux fidèles laïcs de mieux survivre** dans la crise religieuse, de ne pas demeurer isolés dans le malheur, de mieux remplir spirituellement leurs tâches temporelles.

En nous en remettant (aujourd'hui comme hier) pour le jugement souverain à la succession apostolique et à la primauté du Siège romain, **nous refusons de nous séparer de l'Église**, mais nous refusons dans le même temps, par droit naturel et surnaturel, de suivre ceux qui s'en séparent, quel que soit leur rang hiérarchique, en nous imposant une nouvelle messe, un nouveau catéchisme, une nouvelle Bible qui servent à interdire la messe, le catéchisme et la Bible de tradition.

Un tel pèlerinage, une telle organisation temporelle, a néanmoins **besoin de prêtres ? Assurément : comme aumôniers. Et non comme chefs.**

Comme aumôniers pour distribuer les sacrements, pour éclairer, instruire et reconforter spirituellement nos pèlerins selon une autorité morale de conseil, de suppléance, mais qui ne peut prétendre à une autorité de décision, voire de juridiction, comme le curé dans sa paroisse ou l'évêque dans son diocèse...

Il faut redire en effet que le « traditionalisme » n'est pas un parti avec son chef ou ses chefs de file. Il n'est pas un groupement hiérarchisé avec ses curés parallèles, voire ses évêques parallèles, comme une Église particulière, parallèle, voire dissidente. La tradition étant une des sources constitutives de l'Église, **un pèlerinage de tradition ne peut être que d'Église.**

Le catholicisme étant forcément traditionnel, la tradition ne peut que respecter la structure de l'Église visible (malgré ses défaillances) et se mêler (malgré ses résistances) à cette Église.

Aussi, dans cette révolution culturelle qu'a connu et connaît encore l'Église, s'est-il nécessairement constitué, dans l'Église, par suppléance (en dehors des rares paroisses traditionnelles), plusieurs demeures temporelles et spirituelles de la tradition, avec des prêtres et même des prieurs, mais sans se substituer néanmoins à la hiérarchie.

Il y a plusieurs demeures spécifiques de et dans la tradition (d'importance inégale), mais **il n'y a pas de monopole de la tradition, sinon celui** (aujourd'hui défaillant) **de l'Église !**

Dès le début, le pèlerinage a voulu coopérer avec toutes ces « *demeures* » particulières dans un **souci d'unité et de réconciliation pour le bien commun de la tradition et donc le bien commun de l'Église.**

Pour cela, les chefs laïcs du pèlerinage, en tant que tels, malgré certaines dérives, se sont toujours voulus et se veulent **indépendants de toute société cléricale** (y compris de la Fraternité Saint Pie X et de la Fraternité Saint-Pierre). Sans nier pour autant les liens de reconnaissance et d'amitié envers l'une ou envers l'autre (comme envers d'autres communautés religieuses ou d'aumôniers en particulier).

Le pèlerinage, de par la liberté temporelle des laïcs, s'est toujours voulu un pont qu'il faut évidemment garnir de parapets. Il est **un ambassadeur et un avocat de la tradition auprès de la hiérarchie.**

Mission et nouvelle évangélisation

Le pèlerinage de chrétienté est un pèlerinage missionnaire avant tout, comme cause exemplaire, par la vérité de son message, par la beauté de sa liturgie, par la bonté de ses mœurs, par l'illustration d'une chrétienté en marche, même si cela reste un microcosme.

Mais enfin, il est malgré tout, **missionnaire par mode d'appel et d'efficacité**, comme institution vivante et remarquable qui attire, forme, convertit puis envoie ses fidèles en mission dans le monde. Le bien demande en effet à se communiquer : il entraîne au bien. En termes imagés, « *le pélé, c'est une station-service qui distribue du carburant, et quel carburant !* »

Bref, le pèlerinage est missionnaire comme une « **structure de bien** », le contraire de ce que Jean-Paul II appelle une « *structure de péché* ».

À ces autoroutes du mal que nous construit systématiquement la culture de mort, il convient d'opposer envers et contre tout, **jusqu'au témoignage du martyr s'il le faut**, les sentiers du bien et les structures de sainteté que balisent les Béatitudes avec le Décalogue. C'est la **nouvelle évangélisation** face à la méta-tentation de la **culture de mort** qui conjugue toujours plus le péché d'Adam au pluriel : vouloir, comme des dieux, **se donner à soi-même sa propre loi !**

Mais l'erreur serait de réduire ces structures de bien à la seule morale en oubliant précisément la dimension politique de cette nouvelle évangélisation, indiquée aussi par saint Jean-Paul II.

« *Un régime absurde [pécheur] en sa structure, quelle que soit la vertu [morale] des citoyens et des gouvernants, risquera de manquer son but tout comme une mauvaise arme, même maniée par un homme adroit et bien intentionné, ne vaudra jamais une arme perfectionnée* », disait Louis Jugnet.

Si celui qui dit qu'il aime Dieu et n'aime pas son prochain est un menteur, celui qui dit qu'il aime son prochain et ne croit pas à la vertu politique est un impie auquel il manque la charité politique. Car « *de la forme donnée à la société dépend et découle le bien et le mal des âmes* » (Pie XII). Une des originalités de notre pèlerinage est son **souci fondamental de charité politique**.

Certes, il veut être missionnaire par la réforme intérieure, («commencer par soi»), mais il veut l'être aussi politiquement par la formation de ses pèlerins et de ses cadres qui agissent dans le monde. C'est aussi à cet égard **une école de formation au bien commun, une école de chefs**.

Si les structures de péché s'appuient sur la Révolution et une politique très efficace pour mener leur œuvre de mort en décuplant les péchés personnels, les structures de vertu et de bien comme le pèlerinage doivent s'appuyer sur la Contre-Révolution et une **politique du bien commun pour décupler les vertus et rebâtir un temporel chrétien**.

Politique d'abord et primauté du spirituel ne s'opposent pas si l'on comprend qu'il y a un ordre réciproque à des niveaux différents et que la charité doit respirer par ses deux poumons moral et politique, leur union faisant la force du bien pour souffler sur le mal et le refouler.

Une chrétienté, en définitive, c'est la charité organisée de la morale à la politique, de la famille à la cité, pour qu'elle soit rayonnante et conquérante, avec la grâce de Dieu. Charité organisée : l'exemple vient de haut. Notre pèlerinage s'inspire de Notre Seigneur lui-même lors de la multiplication des pains. Devant cette foule nombreuse (cinq mille) dont il eut pitié, « *parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger* » (saint Marc), parce qu'ils avaient faim et soif, que fait Jésus ? Il ordonne de les faire tous asseoir « *par carrés de cent et cinquante* ».

C'est comme une figure de nos chapitres. Il faut organiser notre charité, non seulement dans nos rassemblements, mais dans la société, pour mieux donner à manger le pain de vie, offrir à chacun le don du Christ... selon le but de la mission.

En guise de conclusion

Je voudrais dire que le **pèlerinage de chrétienté** est désormais **notre précieux bien commun à tous**, un bien commun particulier au service du bien commun national et ecclésial, temporel et surnaturel, de la société. Il est aujourd'hui le plus grand pèlerinage à pied de France. Il draine depuis sa naissance des dizaines de milliers de pèlerins et une jeunesse dont la ferveur et l'affluence sont forcément un gage d'espérance pour la première baptisée des nations, la fille aînée de l'Église.

Les enfants du début sont devenus à leur tour chefs de chapitre, de nombreuses vocations sont nées : la "**génération Chartres**" commence à produire ses fruits que d'aucuns voudraient voir plus visibles sans doute. À tort, car dans cet ordre-là, ce qui importe vraiment, comme dit Henri Pourrat, vient silencieusement et se lève dans les âmes pour n'apparaître que peu à peu.

Le rôle du pèlerinage de chrétienté est de semer, non de récolter. En outre, modestement, s'il a permis beaucoup de conversions, il ne signe pas, comme dans un parti, ses réussites. Cela se passe entre Dieu et chacun dans le secret des consciences et n'est évidemment pas quantifiable en cartes d'adhésion, ni immédiatement productif.

Dieu aidant, le pèlerinage de chrétienté est devenu néanmoins un fer de lance de la tradition, « **le symbole de la Chrétienté en France** » (le Cardinal Gagnon en 1985), « **notre Czestochowa national** » (Dom Gérard en 1985).

L'appel de Chartres, c'est chaque année cette invitation tonique, de dimension nationale (et maintenant internationale) à une véritable reconquête spirituelle, pour nous- mêmes, nos familles, nos communautés, nos patries... au cœur de l'Église une, sainte, catholique, apostolique et romaine.

C'est un **appel à remplir notre devoir de charité politique**, à nous mettre ardemment au service de l'instauration du **règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ**, en pleine fidélité avec l'encyclique de Pie XI (*Quas Primas*) sur le Christ-Roi, et l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église.

Qui dit bien commun dit communauté dans l'espace et dans le temps dont les chefs de chapitre sont les gardiens essentiels sous l'autorité distincte du Président et de l'Aumônier : « *Gardez le pèlerinage et le pèlerinage vous gardera !* » Pour bien garder le pèlerinage, outre la pratique d'une **vie intérieure exigeante**, il faut avoir l'intelligence des trois grands principes développés ici et de leur harmonie.

L'intelligence implique une certaine **souplesse dans la fidélité, la piété et l'audace**. « *Unité sur les choses nécessaires, liberté sur les choses qui ne le sont pas. Charité en toutes choses* », disait saint Augustin.

En dépit des querelles byzantines qui trop souvent divisent notre famille, la concorde régnera toujours sur le pèlerinage si tous ses responsables comprennent qu'ils tissent non seulement une amitié au service du Vrai et du Beau mais **une amitié au service d'un Bien Commun qui les dépasse. Si le Vrai** (ou ce qui apparaît tel) **peut parfois opposer** (on veut souvent avoir raison contre l'autre, en termes dialectiques de camps opposés, sur des questions qui nous semblent nécessaires mais sont souvent d'ordre prudentiel), **le Bien est ce qui attire et réunit et permet souvent au vrai 'Vrai'**, si j'ose dire, **d'assumer sa bonne place**. Formons donc une véritable amitié au service du Bien Commun que constitue le pèlerinage de chrétienté. Et le reste viendra de surcroît... Avec la bienveillance de Notre-Dame de la Sainte Espérance.

RÉMI FONTAINE
(8 décembre 2001)





Plus de quarante et vingt ans après

Plus de **quarante ans après** la naissance du pèlerinage et près de **vingt ans après** l'écriture du discours des pages précédentes (prononcé à nos assises nationales en la fête de l'Immaculée Conception, le jour du rappel à Dieu de notre regretté président et ami François-Xavier Guillaume), **nous ne changeons rien à ces lignes**. Mais depuis vingt ans, beaucoup de choses se sont passées dans l'Église, en particulier dans ce qu'il est convenu d'appeler le monde « *traditionnel* ». Après trois pontificats successifs, peut-être est-il opportun d'actualiser et de mettre en perspective ces données fondamentales sur la nature et les principes de notre pèlerinage, au regard de ce que ces vingt nouvelles années ont apporté à l'Église universelle ?

Des portes closes de la cathédrale interdite en 1983 à l'accueil d'évêques (de Chartres ou d'autres lieux, comme Mgr Léonard en 2019) ou à la venue de grands cardinaux (Robert Sarah en 2018, Raymond Burke en 2017, sans oublier Castrillon Hoyo en 2001 et Augustin Mayer en 1991), le pèlerinage de Chrétienté aura connu une histoire plutôt providentielle avec ses **différents mystères : douloureux, joyeux ou glorieux**.

Dieu aidant, par l'intercession de Notre-Dame de la Sainte Espérance, le grain de sénevé planté par le Centre Henri et André Charlier s'est développé en **un arbre magnifique, dont on peut juger aujourd'hui des fruits**, soigneusement transmis et distribués par les responsables de Notre-Dame de Chrétienté. « *Notre Czestochowa national* », pour reprendre l'expression de Dom Gérard en 1985, s'inscrit pleinement dans l'histoire de l'Église en France et dans le monde. Il a trouvé une **maturité et une dignité *in medio Ecclesiae***, dont il serait incongru de se moquer comme un simple relent nostalgique.

Il est la **preuve vivante de la résilience d'un christianisme authentique en milieu hostile**. Que ce milieu soit laïciste ou panislamiste ou les deux à la fois, selon la double menace à affronter aujourd'hui qu'évoquait si bien Benoît XVI en désignant à la fois « *une raison sourde au divin* » (dictature du relativisme) et « *une religion sourde à la raison* » (totalitarisme théocratique). Survie donc mais aussi réveil de notre foi, espérance et charité chrétiennes, à certaines conditions religieuses mais aussi morales et politiques indiquées par Péguy : « **Il faut que France et Chrétienté continuent !** » À l'apostrophe historique de Mgr Marcel Lefebvre : « **Laissez-nous faire l'expérience de la Tradition !** », nous avons ajouté en militants laïcs, responsables du temporel : « **Laissez-nous faire l'expérience de la Chrétienté !** »

Il se trouve justement que saint Jean-Paul II et Benoît XVI auront pour ainsi dire conforté les deux premiers piliers (**Chrétienté** et **Tradition**) de ce « **pèlerinage pour tous** » (selon le mot de l'abbé Le Coq), tandis que le pape François nous invite peut-être, non sans difficultés, à réfléchir davantage sur la **Mission** et la radicalité évangélique.

La foi qui soulève les pèlerinages de Chrétienté n'est certes pas encore celle qui lève des cathédrales et des croisades pour (re)faire de nos nations des terres saintes où accueillir le Sauveur. Mais, si Dieu le veut, elle y prépare par **trois mots d'ordre** qui relèvent aussi de notre agir personnel, auxiliaires de notre célèbre trilogie **Chrétienté-Tradition-Mission** :

- **Pénitence** : c'est l'intuition initiale du père Emmanuel qui fit du Mesnil-Saint-Loup un village de Chrétienté sous le regard de la Sainte-Vierge. De cette intuition et de ce lieu emblématique est née l'idée de notre pèlerinage pour tous : **Notre-Dame de la Sainte Espérance, convertissez-nous !**

- **Réconciliation** : en commençant par nous, avec nous-mêmes (par le sacrement de pénitence), avec nos proches, nos voisins (au sens propre et figuré) et, pourquoi pas, jusqu'à nos adversaires, voire si possible nos ennemis, que nous devons aimer et voudrions retrouver dans le Royaume. Au « *Voyez comme ils L'aiment !* » doit correspondre le « *Voyez comme ils s'aiment !* ».
- **Reconquête** : c'est le versant temporel de la nouvelle évangélisation, selon le message de Péguy, expliquant « *cette incapacité absolue du spirituel de se passer du temporel* » et donc d'un *temporel chrétien* qu'il nous revient de reconstituer de manière contre-révolutionnaire, reconquérir comme « *lit de camp* » où le surnaturel puisse coucher adéquatement, selon son image martiale si parlante à nos marcheurs. **Chrétienté : Résurrection ! Pour qu'Il règne !**

RÉMI FONTAINE
(15 septembre 2020)





Pourquoi Chartres est-il un lieu de pèlerinage ?

Le voile de la Vierge

En 876, Charles le Chauve, roi de France et empereur d'Occident, donne à Chartres une relique insigne qu'il tient de son grand-père Charlemagne, le voile de la Vierge Marie. Selon la tradition, ce voile, porté par la Sainte Vierge lors de l'Annonciation et de la Nativité, aurait été conservé à Constantinople, avant d'être donné par l'impératrice d'Orient... Il s'agit d'un morceau de soie crème unie de 5,35 m sur 0,46 m, daté du I^{er} siècle.

S'il est épargné par l'incendie de 1194 qui ravage la cathédrale et sera l'origine indirecte de la reconstruction magnifique que nous pouvons admirer aujourd'hui – en restant protégé par des moines pendant trois jours dans la crypte – il n'échappe que partiellement à la fureur révolutionnaire de 1793. Découpé, seuls deux morceaux sont parvenus jusqu'à nous, visibles aujourd'hui dans le grand reliquaire, dans la chapelle absidiale de gauche, ou le petit reliquaire, à la crypte.

Le rayonnement d'un sanctuaire marial

Même s'il existe déjà depuis plusieurs siècles, le culte de Notre-Dame à Chartres prend très vite une ampleur gigantesque : les miracles qui se multiplient entretiennent la foi vive du Moyen-Âge. Marie guérit des maladies, protège la ville, et... veille sur les femmes enceintes. En ce XII^e siècle, la dévotion de saint Bernard et de nombreux saints à la Vierge transforme l'Occident : des églises et des cathédrales sont érigées partout en son honneur.

Le voile, devenu dans la mémoire populaire « la chemise de la vierge », conservé sur l'autel de la cathédrale attire les foules, qui processionnent le plus près possible, dans le grand déambulatoire, dans un joyeux tumulte dont tenteront de se protéger toujours plus les chanoines de céans en s'enfermant dans le chœur...

Cette affluence des pèlerins sera la source des dons qui ont permis la construction de cette cathédrale-reliquaire, où aucun prince ni clerc ne put jamais prétendre être enterrée, en respect du mystère de l'Assomption de Marie.

Pourtant, humbles anonymes, malades ou pécheurs, bourgeois et seigneurs, rois de France et d'Angleterre – dont saint Louis, venu cinq fois à Chartres en pèlerinage, et Henri IV qui y fut sacré – princes et prélats, fidèles de toutes conditions, tous viennent se recueillir auprès de celle qui peut les guérir, mais surtout les aider à progresser dans le pèlerinage de leur vie terrestre jusqu'au ciel vers lequel s'élancent les flèches audacieuses.

Après un déclin, puis les heures sombres de la Révolution, ce sera un jour un poète, Charles Péguy, qui y relancera l'élan marial. Sa marche vers Chartres pour confier à Notre-Dame son fils malade et son désespoir personnel sont un exemple de foi et de conversion qui touche et entraîne à sa suite des milliers de jeunes, notamment dans les pèlerinages des étudiants. En 1983 est fondé le pèlerinage de chrétienté que vous faites aujourd'hui, sous l'égide du Centre Charlier, puis de Notre-Dame de Chrétienté.

Les “trois Notre-Dame” de la cathédrale

Si la vénération du voile de Notre-Dame reste le lieu ultime de la rencontre du pèlerin avec sa tendre mère du ciel, trois images de la vierge Marie restent très vénérées par les pèlerins de tous les âges :

- **Notre-Dame de Sous-Terre** est vénérée dans la crypte depuis sans doute le XII^e siècle, même si certains lui attribuent une origine plus antique. Brûlée en 1793, la statue actuelle est une copie de 1976 ; la Vierge, assise sur un trône, tient son fils assis sur ses genoux, qui donne la bénédiction au monde.





- **Notre-Dame du Pilier**, érigée jadis sur un pilier devant le jubé qui fermait le chœur est aujourd'hui priée dans le déambulatoire nord, non loin du voile de la vierge. Souvent connue par erreur sous le vocable de vierge noire, elle tient en sa main une poire évoquant son statut de nouvelle Ève, qui contribue au rachat de l'humanité.

- **Notre-Dame de la Belle-Verrière** est un vitrail parmi les plus anciens au monde, sans doute du XII^e siècle, ayant échappé à l'incendie de 1194, vénéré spécifiquement depuis son installation, par un cierge allumé devant lui en permanence. Marie y est représentée en vierge-mère, avec des vêtements d'un bleu lumineux...





La Messe traditionnelle, cœur de notre engagement

Le 16 juillet 2021, le pape François fait publier le motu proprio *Traditionis Custodes*, qui vise à la disparition du rite tridentin, que Benoît XVI avait encouragé et protégé par *Summorum Pontificum*.

Nous, laïcs attachés à la Messe et aux sacrements traditionnels, qui sont au cœur du combat de Notre-Dame de Chrétienté depuis quarante ans, n'acceptons pas l'offense faite au Pape émérite par cette invraisemblable contradiction. Nous n'acceptons pas que la parole donnée en 1988 aux communautés *Ecclesia Dei* ne soit pas respectée. Nous demandons l'abrogation de *Traditionis Custodes*, dont logiquement, nous ne tiendrons aucun compte.

Voici nos raisons de notre amour de la messe traditionnelle : tout d'abord l'ancienneté de ce rite, approuvé par tous les papes qui ont succédé à St Pie V. Ce pape, soucieux de préserver l'intégrité du rite de la Messe, élimina les coutumes trop récentes et fit de l'ancienneté un critère éliminatoire. À l'occasion du concile de Trente, est ainsi établi un rite catholique universel.

Le nouveau rite de Paul VI aura précisément des exigences contraires : promouvoir la nouveauté, multiplier les expériences de laboratoire, en contradiction avec la constitution *Sacrosantum Concilium* sur la liturgie, du concile Vatican II.

Les différentes prières eucharistiques du nouveau rite inaugurent cette volonté de faire un patchwork de prières. Plus grave, l'offertoire (haï de Luther), signe du sacrifice du Christ, qui va être actualisé sur l'autel lors de la consécration, disparaît. Les signes de croix disparaissent aussi, le minimalisme est de mise : la Messe est-elle encore un sacrifice ou un repas ? Est-elle divine et christocentrique ou humaine et anthropocentrique ? Autel ou table ?

Avec l'arrivée du nouveau rite et cela n'a jamais cessé, on ne compte plus les cas d'abus liturgiques, endémiques. Telle paroisse communie à la brioche, telle paroisse autorise les danses et les spectacles pendant le Saint Sacrifice de la Messe, etc. La liste des abus est longue.

Certains prêtres négligent leurs vêtements liturgiques, négligent les prières et le rituel : il y a quelque temps aux États-Unis, on a réalisé que des centaines de sacrements étaient invalides depuis des années à cause du non-respect par certains prêtres des rites de l'Église. Récemment, des prêtres ont même dû être rebaptisés et réordonnés, car leur baptême ne respectait pas le rite et donc... était invalide !

Halte à ces désordres ! Le rite tridentin est sûr, il est la liturgie la plus ancienne, donc la plus riche d'enseignement, la mieux élaborée, la plus profonde, car elle restitue l'histoire du salut opéré par Jésus-Christ, qui est venu sauver le monde de ses péchés. Le cardinal Ratzinger le dit avec une conviction qu'il portera sur le trône de Pierre, lorsqu'il sera élu Pape en 2005 :

« Je suis d'avis que l'on devrait accorder beaucoup plus généreusement à tous ceux qui le souhaitent le droit de conserver l'ancien rite. On ne voit pas d'ailleurs ce que cela aurait de dangereux ou d'inacceptable. Une communauté qui déclare soudain strictement interdit ce qui était alors pour elle tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus haut, et à qui l'on présente comme inconvenant le regret qu'elle en a, se met elle-même en question » (Le Sel de la terre, éditions du Cerf).

Renier l'ancienne liturgie, c'est trahir le sens de la foi de très nombreux fidèles et leur spiritualité. On dit que la Messe nouvelle rassemble (hélas, de moins en moins). La Messe traditionnelle fait bien plus : elle rassemble, mais surtout elle élève, elle donne accès au Sacré, au Mystère. On ne compte plus les jeunes fidèles qui la découvrent et se convertissent grâce à elle. Au point qu'un prêtre l'appelle la « Messe des jeunes » dans sa feuille paroissiale !

On lit que le but proclamé de TC est de « rétablir une prière unique et identique », dans toute l'Église latine. De qui se moque-t-on ? Il existe bien

d'autres rites latins : le cartusien, le dominicain, le rite mozarabe ainsi que des rites diocésains : rite de Lyon, rite ambrosien (Milan), rite de Braga, etc.

Enfin abordons la question de fond : où est la cohérence avec d'autres situations tristement emblématiques de la crise de l'Église telle qu'elle se manifeste actuellement ? Par exemple, en Allemagne, un mouvement de prêtres proteste en mai 2021, de manière bruyante, contre l'interdiction par le pape de marier des homosexuels selon les rituels de l'Église catholique : 62 « couples homosexuels » sont ainsi faussement « bénis ». Ce sont 2600 prêtres et 300 théologiens qui ont signé ce véritable appel à la désobéissance. On attend toujours la réponse disciplinaire du Vatican à cette provocation.

Comment peut-on se permettre de brutaliser des fidèles traditionnels réguliers, qui suivent les commandements de l'Église, qui souhaitent prier avec un rite jamais abrogé, pendant que dans le même temps, d'autres clercs et d'autres fidèles fautent très gravement contre toutes les lois de l'Église ?

Concluons : aujourd'hui, les fidèles sont écartelés entre leur devoir d'obéissance et leur attachement à des sacrements qui irriguent leur vie spirituelle.

Le Pape François, dans son discours à la Curie, 23 décembre 2021, donne lui-même la solution au problème que TC pose :

« La perspective de la communion implique, en même temps, de reconnaître la diversité qui nous habite comme un don de l'Esprit Saint. Chaque fois que nous nous écartons de cette voie et que nous confondons communion et uniformité, nous affaiblissons et réduisons au silence la force vivifiante de l'Esprit Saint au milieu de nous. L'attitude de service nous demande, je dirais même exige, la magnanimité et la générosité de reconnaître et de vivre joyeusement la richesse multiforme du peuple de Dieu ; et sans humilité, ce n'est pas possible. »

Vivre joyeusement la richesse du peuple de Dieu. Voilà un message pour tous les évêques de France et du monde : qu'ils soient des pasteurs, des guides, des pères dans le Christ, des défenseurs et nos protecteurs, afin que la paix liturgique instaurée par Benoît XVI règne dans les diocèses, les paroisses, les familles et les cœurs.

C'est à cette intention que nous prions la Vierge Marie, Mère de l'Église, le Trône de la Sagesse et protectrice des fidèles du Christ.

Pourquoi la France doit redevenir le phare de la Chrétienté

France, fille aînée de l'Église

Voici cent ans exactement, en mars 1922, le Pape Pie XI, tout juste élu, inaugure son pontificat par une première lettre apostolique, destinée à la France, intitulée « *Galliam, Ecclesiae filiam primogenitam* », c'est-à-dire « *France, Fille aînée de l'Église* ».

Dans cette lettre, Pie XI proclame Notre-Dame de l'Assomption patronne principale de la France : « *Nous déclarons et confirmons que la Vierge Marie Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption dans le ciel, a été régulièrement choisie comme principale patronne de toute la France auprès de Dieu, avec tous les privilèges et les honneurs que comportent ce noble titre et cette dignité.* »

Il poursuit avec sainte Jeanne d'Arc : « *Nous déclarons avec la plus grande joie et établissons la Pucelle d'Orléans admirée et vénérée spécialement par tous les catholiques de France comme l'héroïne de la patrie, sainte Jeanne d'Arc, vierge, patronne secondaire de la France.* »

C'est le 3 mai 1944 que son successeur, Pie XII, proclamera également **Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus patronne secondaire de notre patrie.**

Regnum Galliae, Regnum Mariae (le royaume de France, le royaume de Marie)

Pie XI affirme : « *Il est certain, selon un ancien adage, que "le royaume de France" a été appelé le "royaume de Marie" », et que « la Vierge Mère en personne, trésorière auprès de Dieu de toutes les grâces, a semblé, par des apparitions répétées, approuver et confirmer la dévotion du peuple français ».*

Le pape s'appuie également sur l'acte de consécration de la France à la Vierge Marie par le **Vœu du roi Louis XIII, le 10 février 1638.** « *Prenant la Très Sainte et Très Glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de Notre Royaume, nous lui consacrons Notre personne, Notre État, Notre Couronne et Nos sujets.* »



Accompli par le roi de France en tant que roi, cet acte fut enregistré comme loi du royaume par le Parlement et ratifié par l'épiscopat et par le peuple français, d'où son caractère à la fois royal et populaire.

Cette double consécration de la France à la Vierge, à la fois politique et religieuse fournit la réponse à notre question : **la France doit redevenir le phare de la Chrétienté parce que c'est sa vocation**, elle n'a pas le choix !

On ne trouve le bonheur qu'en étant fidèle à sa vocation : la France ne trouvera donc son bonheur qu'en étant fidèle à la sienne, celle de fille aînée de l'Église : le bonheur dans la justice, la paix et la joie.

En finir avec le catholicisme démissionnaire

Voilà qui semble bien lointain quand on contemple l'état actuel de notre pays. Pourquoi ce délitement, pourquoi cette tension permanente, pourquoi ces communautarismes, pourquoi cette atmosphère étouffante ? À cause d'une immigration incontrôlée qui provoque un changement brutal et une perte de l'identité française ? Oui, en partie. Mais pas seulement. Si le pays semble éclater, c'est qu'il n'a plus d'idéal partagé. Pour la France, c'est son destin de nation chrétienne et rien d'autre.

Ce qui impose de comprendre que **la doctrine du Christ-Roi qui sous-tend la chrétienté, n'est pas une rêverie médiévale, mais le bon ordre de la Cité**. Doctrine malheureusement ignorée des catholiques « démissionnaires ».

La société civile, cité terrestre

Léon XIII, dans *Immortale Dei*, explique que l'homme, destiné par Dieu à la béatitude éternelle que l'Église lui donne les moyens d'obtenir, a besoin de la Cité terrestre pour parvenir à la perfection. C'est le propre de la société civile de conduire les membres de la Cité à mener sur la terre « **une vie calme et paisible**¹ » en leur procurant la paix, le respect du juste, le cadre d'une vie bonne et honnête.

Lorsque, au contraire, les institutions ne se réfèrent pas à la loi du Christ, c'est le salut du grand nombre qui est en péril. Pire encore, lorsque ces institutions sont d'essence laïciste, donc hostile par nature à la loi du Christ.

Aujourd'hui, **la société moderne promet un État « techniquement » athée**, alors qu'il devrait simplement être neutre. Au lieu d'être inspirée

1. Première épître de saint Paul à Timothée (2, 2).

par la loi naturelle et le Décalogue, la loi civile est soumise au relativisme du contrat social.

Dans le cadre de cette laïcité, véritable retournement de la Chrétienté, l'Église est réduite à être une association spirituelle ou philosophique parmi les autres.

Ainsi, Mgr de Moulins-Beaufort, président de la CEF (Conférence des Evêques de France), écrit dans sa lettre publique au Président Macron au moment de la pandémie : « *L'État doit veiller à valoriser les corps intermédiaires.* » La sainte Église, l'Épouse du Christ, serait donc ravalée au rang de simple « *corps intermédiaire* » de la société ?

Les esprits sont à ce point atteints que personne ne réagit quand un ministre, M. Darmanin, affirme en février 2021 que « *la loi de la République est supérieure à la loi de Dieu* ». Du reste, la crise sanitaire a permis de constater à quel point était profond le ralliement des catholiques « officiels » au modernisme libéral.

Réaffirmer qui nous sommes, pour le bien commun

Au contraire, l'affirmation par les catholiques des droits de l'Église importe aujourd'hui au plus haut point. **L'Église doit manifester qu'elle ne renonce jamais à ses droits natifs, prête à saisir toutes les occasions pour les faire respecter.**

Faisant ce qui est concrètement possible pour les exercer malgré un appareil politique qui les ignore, elle ne doit jamais renier l'intégralité de ses principes : l'affirmation de sa liberté d'Épouse du Christ en les rappelant opportunément, et en exhortant les catholiques de se garder de la tentation de se rallier à l'opinion dominante, qui mène la nation à sa perte. Aujourd'hui c'est évident.

Cet échec de la modernité nous éclaire. Le temps vient, surtout pour la France, guide des nations, de repenser, de reparler, de réaffirmer que l'avenir c'est la Chrétienté : rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César, sans oublier ce que César doit à Dieu !

Distinguer le civil du religieux, voie médiane idéale entre la confusion des deux (l'Islam) et l'opposition des deux (la modernité athée), voilà la société chrétienne que nous devons promouvoir. Leur modernité est un échec, ils le savent, ils le constatent et ils sont impuissants à la corriger, parce qu'ils n'ont pas de véritable but.

Selon l'expression bien connue « *remettons l'église au milieu du village* », remettons l'Église au milieu de la société. La Vierge est notre patronne, la fête de la France, c'est le 15 août : c'est Notre-Dame de l'Assomption.

Écoutons 3 personnalités non chrétiennes nous interpeller

- **Éric Zemmour** en 2018 : « *Je suis imprégné du christianisme.* »
- **Michel Onfray**, athée qui affirme en mars 2021 : « *J'ai plus de complicité avec le christianisme traditionaliste d'avant Vatican II qu'avec ce gloubi-boulga saturé de moraline du pape François !* » Il poursuit : « *Vatican II a invité à parler en français, à tutoyer Dieu dans le Notre-Père, à tourner le dos à l'esprit-saint qui, dans l'église, était orienté vers le soleil levant et annonce la permanence de la lumière, à remplacer mille ans de musique d'église par des chansons de variété française : comment peut-on respecter une religion qui ne se respecte plus ?* »
- **Sonia Mabrouk**, journaliste à Europe 1 en avril 2021 : « *Moi qui suis musulmane, je trouve inquiétant que l'on s'interdise de faire référence à l'héritage chrétien de la France. Il faut l'exalter, en être fier. Dans l'Islam, malheureusement, nous risquons de perdre la bataille contre l'islamisme parce que la chrétienté ne s'impose pas suffisamment.* »

Enfin, n'oublions pas que la séparation de 1905 n'est qu'une loi et... qu'elle ne figure pas dans la Constitution française !

HERVÉ ROLLAND

Vice-président de Notre-Dame de Chrétienté

“ Citations

Le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient. Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer.

Pape Saint Pie X, Encyclique au clergé et au peuple français (1906)

C'est d'une façon toute spéciale et avec les sentiments de la plus vive reconnaissance, que Nous louons Dieu de la merveilleuse extension prise par l'Œuvre de la Consécration des familles au Sacré-Cœur. Ah, si toutes les familles se consacraient et remplissaient en même temps les obligations qui découlent de la consécration, le Règne social de Jésus-Christ serait assuré.

Benoît XV, *Le Messager du Cœur de Jésus* (6 janvier 1918)

Les chefs d'Etat ne sauraient donc refuser de rendre, en leur nom personnel, et avec tout leur peuple, des hommages publics, de respect et de soumission à la souveraineté du Christ ; tout en sauvegardant leur autorité, ils travailleront ainsi à promouvoir et à développer la prospérité nationale..

Pape Pie XI, Encyclique *Quas primas* (11 décembre 1925)